

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

N°TVA:

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

FACTURE n° 09156464 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
416999.01	COFFRAGE PLANCHE CH2 27/200- 4,00 dont Eco-Contribution	16	ML	2,10	33,60	A	(0,32)
BON N° 21236838 DU 31/03/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN							
680141.01	SABLE-GRAV.ALL.0/12R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	2	GD	15,86	31,72	A	(0,22)
	FRAIS FIXES				5,00	A	
	Total Eco-Contribution				(4,09)		
T	Taux	Base H-T	TVA				
A	20,00	445,81	89,16				
B	5,50	6,92	0,38				

Veuillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.
Carte N°2921001430253 Sylvain DUBOIS

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
452,73	89,54	542,27	30/04/25	L.C.R.	17807 00805 95421894046 75

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 378421

N°TVA:

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

FACTURE n° 09156464 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG dont Eco-Contribution	2	U	8,09	16,18	A	(0,40)
BON N° 21236642 DU 11/03/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN							
627326.01	EAU CRISTALINE 1,5L (6)	1	U	1,73	1,73	B	
7978.01	PANNEAU PERMIS CONSTRUIRE CHAUSSON	1	U	0,00		A	
BON N° 21236702 DU 17/03/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN							
627326.01	EAU CRISTALINE 1,5L (6)	1	U	1,73	1,73	B	
BON N° 21236729 DU 19/03/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN							
665166.01	DISQUE TRONC.ACIER KSMK 230/3	1	U	3,35	3,35	A	
665165.01	DISQUE TRONC.ACIER KSMK 125/3	2	U	1,52	3,04	A	
BON N° 21236762 DU 25/03/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN							
1744.01	TAMPON RED.MF SIMPLE D100/ 50 UT5	1	U	4,14	4,14	A	
BON N° 21236784 DU 25/03/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN							
651990.01	CALCAIRE 0/ 15 MDP -GD 0.25 dont Eco-Contribution	4	GD	10,50	42,00	A	(0,40)
BON N° 21236787 DU 26/03/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN							
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.							
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.